

<https://www.pressegauche.org/Les-negociations-2019-dans-le-secteur-public-c-est-parti>



# Les négociations 2019 dans le secteur public, c'est parti !

- Société - Mouvement syndical -



Date de mise en ligne : mardi 10 septembre 2019

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**Les négociations dans le secteur public dans le but de renouveler les conventions collectives des quelque 400 000 travailleuses et travailleurs de l'État québécois sont en marche. Déjà à la FTQ, les équipes de négociations sont au travail. Quatre de nos syndicats affiliés représentent des personnes salariées dans le secteur public : le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), le Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQEES-298), le Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB) et l'Union des employés et employées de service, section locale 800 (UES-800).**



Nos organisations syndicales représentent des travailleurs et travailleuses dans les secteurs de l'éducation et de la santé et des services sociaux : services auxiliaires, services de garde, soutien technique et paratechnique, administration et travail de bureau, restauration, préposés, ouvriers spécialisés, cuisiniers, cols blancs, cols bleus, concierges, etc.

### **Un mot du président de la FTQ, Daniel Boyer**

« Les prochaines négociations dans le secteur public auront une importance capitale pour l'avenir des services offerts à la population. Le désengagement de l'État, les compressions budgétaires, les suppressions de postes et les multiples réformes ont gravement détérioré l'état du réseau public. Malgré la passion et le dévouement des travailleuses et travailleurs, les services publics sont au bord du gouffre. Dans la santé, les services sociaux et l'éducation, les patients, les élèves et les services à la population ont écopé. Un sérieux coup de barre doit être donné et le nouveau gouvernement a la chance et surtout les moyens de redresser la situation.

L'attraction et la rétention de la main-d'oeuvre ne se feront pas par la pensée magique. Chaque jour, nos travailleurs et travailleuses sont les témoins de l'état lamentable du réseau public. Dans ces négociations, nous nous devons d'être solidaires et surtout mobilisés pour bien faire comprendre au gouvernement que c'est le temps que ça change.

Ensemble, nous pouvons réussir ces négociations. »

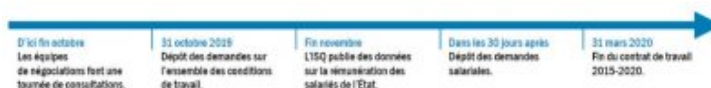
## Comment se passent les négociations ?

- ▶ Chaque syndicat a son propre comité de négociations selon les professions représentées par chacune des organisations, c'est ce qu'on appelle les négociations sectorielles. C'est là que se négocient par exemple les conditions d'exercices d'emploi.
- ▶ Il y a aussi les négociations à ce qu'on appelle la Table centrale où se négocient les paramètres salariaux : protection face à la hausse du coût de la vie, enrichissement réel, rattrapage salarial et structure salariale, amélioration du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et les droits parentaux.
- ▶ Ces comités de négociations sont chapeautés par le comité de coordination de la FTQ auquel siègent des représentants et représentantes de tous les syndicats affiliés à la FTQ impliqués dans ces négociations.

Le contrat de travail des employés et employées de l'État prend fin le 31 mars 2020. Dans le processus de négociations et selon la loi, les organisations syndicales doivent déposer leurs demandes sur l'ensemble des conditions de travail excluant la rémunération au plus tard le 31 octobre 2019.

Vers la fin novembre, l'Institut de la statistique du Québec publie les données sur la rémunération des salariés de l'État. Par la suite, les organisations syndicales ont 30 jours pour présenter leurs demandes salariales, ce qui se fait généralement entre Noël et le jour de l'an.

D'ici la fin octobre, les équipes de négociations sont en tournée de consultations de leurs membres afin d'élaborer le cahier de demandes syndicales qui sera déposé à l'automne.



## Les enjeux de la prochaine négociation

Pour la FTQ et ses syndicats affiliés, il est clair qu'un sérieux coup de barre doit être donné. Les travailleurs et travailleuses du secteur public sont au bout du rouleau et ont assez souffert de l'austérité libérale. Il est temps pour le nouveau gouvernement de reconnaître la valeur de leur travail. Cela veut dire entre autres de meilleures conditions d'exercice d'emploi, la fin de la surcharge de travail, plus d'embauches, de meilleurs salaires et un important rattrapage salarial. Ces mesures sont indispensables pour briser le cercle vicieux du manque de personnel et assurer de pleins services à la population.

## Statistiques pour déboulonner les mythes et mieux comprendre les enjeux de cette négociation

- ▶ Moyenne salariale des personnes employées du secteur public (FTQ) : 35 572,32 \$ ;
- ▶ Moyenne salariale des personnes employées occasionnelles et temporaires (FTQ) du secteur public (autres que

réguliers) : 27 392,32 \$ ;

- ▶ Retard salarial du secteur public (FTQ) : 6,6 % ;
- ▶ Pourcentage de femmes que nous représentons (FTQ) : 73,7 % ;
- ▶ Pourcentage de travailleurs et travailleuses qui n'ont pas de permanence ou de poste à temps plein (FTQ) : 43,5 %.